

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2022

Le Conseil municipal, convoqué le 28 octobre 2022 avec l'ordre du jour suivant :

1. Tarif salle des Fêtes
2. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 2 décembre 2022 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Leïla ESTEVE, JOUVE Jean-Charles, Brigitte WILLEM, Yves DUROUX, Christelle DUPLAN, Christian CAILLET,

Absentes Excusées : Colette NARDIN pouvoir à Brigitte WILLEM, Séverine VENOUIL pouvoir à Pierre BOUTARIN

Compte-rendu de la séance du 16 septembre 2022 approuvé.

Christian CAILLET est choisi comme secrétaire de séance.

1. **Objet : Tarif location Salle des Fêtes** **N° 2022-036**

Suite à l'augmentation importante des tarifs de l'électricité, le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le tarif de location de la salle des Fêtes de la façon suivante :

TARIF HIVER du 01/10 au 30/04 :

Habitants de la commune :	150 €
Extérieur à la commune :	200 €

TARIF ETE du 01/05 au 30/09 :

Habitants de la commune :	100 €
Extérieur à la commune :	150 €

TARIF pour ½ journée

Habitants de la commune :	20 €
---------------------------	------

Les demi-journées seront facturées annuellement, en fonction du nombre de locations.

La caution :	500 €
--------------	-------

Reprise de peinture	50 € / m ²
---------------------	-----------------------

2. **Questions diverses**

- a) Etude rénovation appartement Cure :
Rapport sur l'étude faite par la société CIDECO.
Il est conseillé de poser des jauges, il faut faire un suivi tous les mois de l'évolution des fissures.

- b)** Travaux de rénovation de l'école :
 - Le SDED conseille de supprimer les radiateurs électriques et d'installer un poêle à bois.
 - Isolation des faux plafonds
 - Remplacement des luminaires par des leds
 - Remplacement des fenêtres de la classe et des volets de la cuisine
 - Voir la loi abeille concernant l'installation de la WIFI

- c)** Restauration des bannières et des cadastres napoléoniens
 - Les bannières datant d'avant 1905, elles sont propriétés de la commune.
 - Les travaux de restauration coutent 17 000 € avec un reste à charge de 7000€.
 - Le conseil diffère la décision est préfère attendre quelques mois.

- d)** Délestage ERDF l'état demande de mettre en place une cellule de crise.

- e)** Illuminations de Noël

- f)** SIVOS : les ATSEMS ont été malades, quelques élus ont aidé pour leurs remplacements.
Problèmes dans le bus, de nombreux avertissements ont été faits aux enfants et parents.

- g)** Paniers de Noël : en cours de préparation, 15 paniers seront distribués.

- h)** Echo du Val de Grenette : prochaine édition courant décembre.

La séance est levée à 21h46.